

RECUPEREZ

VOTRE EAU DE PLUIE !

Nous vous aidons à vous équiper !



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
HONFLEUR-BEUZEVILLE

Pourquoi cette aide ?

La CCPHB souhaite soutenir l'effort collectif pour la préservation de la ressource en eau. A l'échelle du territoire, elle propose d'accompagner et de sensibiliser les habitants à réaliser les gestes simples.

Quelles subventions possibles ?

La participation à l'achat de récupérateur d'eau de pluie diffère selon le volume choisi :

- Entre 200 et 500 Litres : 30% du coût d'achat plafond de 35€,
- Supérieur ou égal à 500 Litres : 30% du coût d'achat, plafond de 50€.

Un récupérateur d'eau financé par foyer. Les demandes de subvention seront versées dans la limite du budget prévisionnel alloué à ce dispositif.

DEMANDE DE SUBVENTION - RECUPERATEUR D'EAU DE PLUIE

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Email :

Contenance de la cuve :

Lieu et date d'achat :

Montant de l'achat :

A joindre :

- Pièce d'identité, - Justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- Copie de la facture acquitée, - RIB.

Je, soussigné(e) :

- > sollicite la CCPHB conformément à la fiche de demande, pour l'installation d'un récupérateur d'eau de pluie d'une capacité de 200L minimum.
- > atteste sur l'honneur n'avoir jamais bénéficié de ladite subvention.
- > certifie l'exactitude de tous les renseignements indiqués.
- > certifie, sur l'honneur, être en situation régulière à l'égard de la réglementation.

Dossier à déposer à :

CCPHB - 33 cours des fossés, 14600 Honfleur



*Tous les champs sont obligatoires. Si les champs ne sont pas remplis, votre dossier ne pourra être traité.
Dossiers traités par ordre d'arrivée et dans la limite du budget alloué à ce dispositif.*